

PRESSE

Rénovation de l'usine de traitement d'eau potable de la Malate



Δ Travaux de rénovation et d'amélioration du process en vue de réduire les impacts sur l'environnement et de s'adapter au changement climatique.



LE CONTEXTE

Située chemin des Vignes sur la commune de Montfaucon, l'Usine de Traitement d'Eau Potable (UTEP) de La Malate, construite en 1934-1935 en dérivation de l'aqueduc d'Arcier et rénovée en 1976 puis 1992, traite 24 h sur 24 h, 365 jours par an, l'eau en provenance de la source d'Arcier.

Cette eau est ensuite refoulée à débit variable, de 300 à 1000 m³/h, jusqu'au réservoir de Griffon, situé dans le parc des Glacis.

L'aire d'alimentation de la source d'Arcier s'étend sur 17 communes : Bouclans, Chalèze, Fontain, Gennes, La Chevillotte, Le Gratteris, L'Hôpital du Grosbois, La Vèze, Mamirolle, Mérey-sous-Morond, Montfaucon, Morre, Nancray, Naisey-les-Granges, Saône, Tarcenay-Foucherans et Vaire.

Un important programme d'actions, associant l'ensemble des acteurs de ce périmètre, est en vigueur depuis près de 20 ans afin de participer à la protection et à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau.

L'UTEP de la Malate fournit environ 45% des besoins en eau de Besançon, avec environ 2,8 millions de m³/an, soit la consommation de 50000 habitants.

Des interconnexions avec les autres ressources en eau potable de Besançon (Chenecey-Buillon, Novillars et Chailluz) sécurisent par ailleurs la production et la distribution en eau de Besançon et des communes actuellement ou prochainement reliées au réseau bisontin (Chalèze, Chalezeule, Roche-lez-Beaupré, Thise...).

LE PROJET

En 2015, le Département Eau et Assainissement – alors rattaché à la Ville de Besançon puis à Grand Besançon Métropole en 2019 – a engagé une réflexion sur la modernisation de l'UTEP La Malate dans le cadre du programme de protection de la source d'Arcier et des problématiques liées au changement climatique.

La société EGIS a été retenue en tant que maître d'œuvre pour accompagner Grand Besançon Métropole dans la définition et la mise en œuvre d'un programme de travaux.

Les **quatre objectifs** recherchés par Grand Besançon Métropole ont permis d'élaborer le programme suivant :

• **Réduire les impacts environnementaux et paysagers :**

- Désamiantage et démolition des anciens filtres à ciel ouvert.
- Traitement des boues issues de la décantation et des eaux de lavage des filtres à sable.
- Rejet au Doubs des eaux dépolluées et renvoi des boues vers la station de traitement des eaux usées de Port-Douvot.

• **Sécuriser la qualité d'eau traitée produite :**

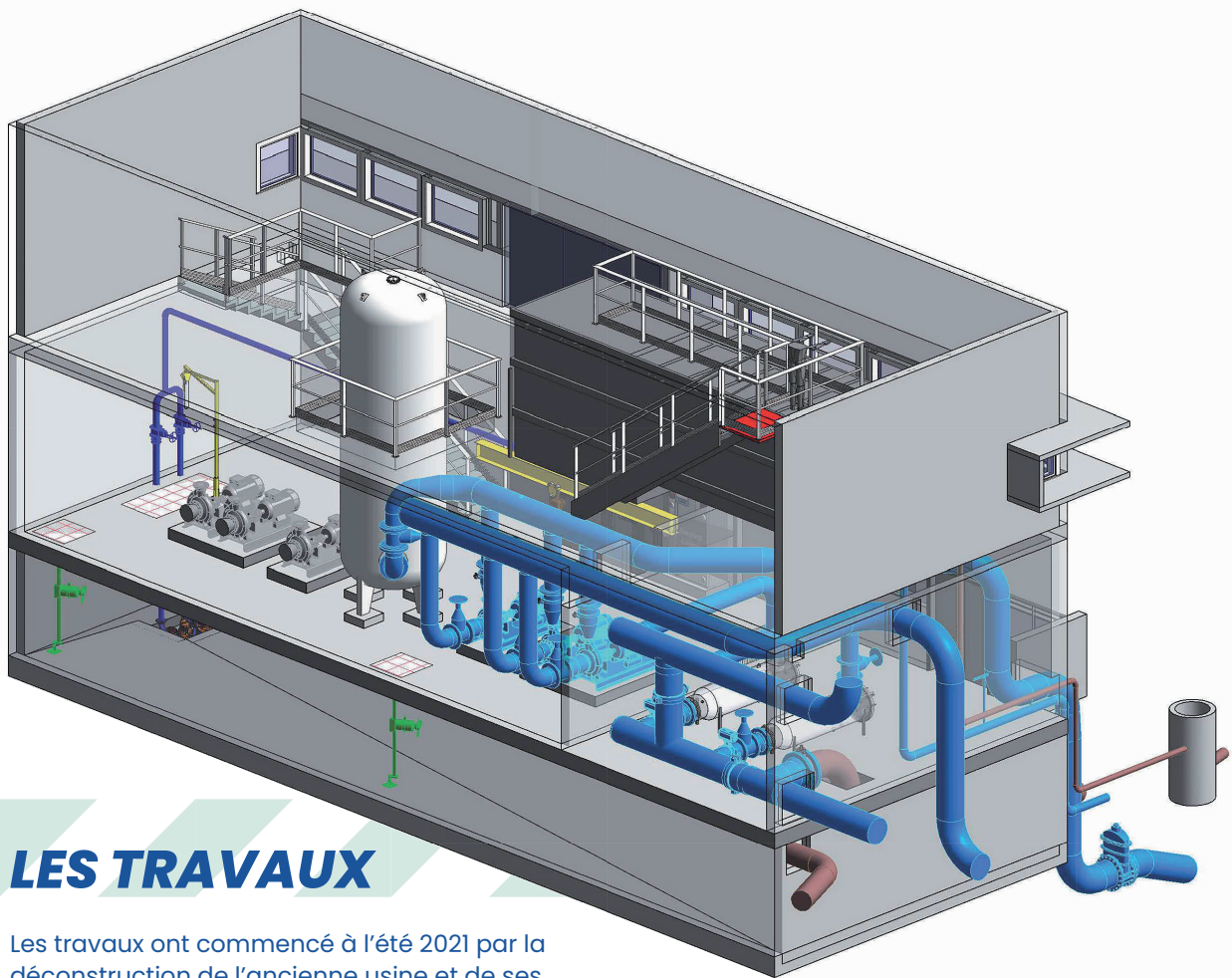
- Modification du réseau d'adduction d'eau traitée par abandon de l'aqueduc gravitaire de la Malate, du réservoir et de la station de pompage de Saint-Jean.
- Mise en place d'un pompage à l'usine de la Malate et refoulement jusqu'au réservoir de Griffon via une conduite sous pression pour réduire les risques de pollution.
- Remplacement du procédé de désinfection à l'ozone par une désinfection aux UV et mise en place d'une chloration complémentaire au chlore.

• **S'adapter aux évolutions climatiques :**

- Abaissement de la capacité de production de l'usine de 430 à 300 m³/h pour permettre la production d'eau potable à un niveau d'étiage plus bas.
- Anticipation des besoins futurs (alimentation du secteur « plateau »).

• **Améliorer la performance du process :**

- Remplacement des équipements vétustes par des équipements plus performants et moins énergivores.
- Refonte de l'automatisme.



LES TRAVAUX

Les travaux ont commencé à l'été 2021 par la déconstruction de l'ancienne usine et de ses anciens filtres à sables inutilisés.

La seconde partie des travaux a débuté au printemps 2022. Un nouveau bâtiment abritant la désinfection UV, le traitement des eaux sales et le pompage des eaux traitées a été construit. Les équipements logés dans le bâtiment existant ont été remplacés.

Cette seconde phase a nécessité un arrêt complet de l'usine durant plus de 8 mois.

L'usine est à nouveau en service depuis le 30 janvier dernier.

L'eau produite par l'UTEF de La Malate est à présent refoulée directement au réservoir de Griffon qui constitue le nœud stratégique de la distribution de l'eau bisontine.

L'exécution des travaux a été confiée à l'entreprise SOURCES qui a elle-même fait appel à plusieurs entreprises locales spécialisées dans les différents corps d'état, notamment : PARIETTI pour le génie civil, DEMOULIN pour les terrassements, ITESYA pour l'électricité et l'automatisme, EUROVIA pour la pose des réseaux, OBLIGER pour les menuiseries métalliques.

La déconstruction de l'ancienne usine a quant à elle été confiée aux entreprises BONNEFOY, HEITMANN et PELLEGRINI.

Δ Travaux d'adaptation de l'unité de traitement d'eau de la Malate : plan guide génie civil, nouveau bâtiment, vue isométrique.



LE FINANCEMENT

Les travaux de démolition de l'ancienne usine se sont élevés à 122 000 € HT.

Les travaux de rénovation de l'usine ont été attribués pour 2765 000 € HT.

Sur cette opération, Grand Besançon Métropole bénéficie de subventions :

- De Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et plan France Relance : 1 159 250.00 € HT
- Du Département du Doubs : 231 239.00 € HT



CONTACT PRESSE

Martine MENIGOZ Tél. 03 81 87 88 87 – 06 73 79 74 70
martine.menigoz@grandbesancon.fr